



Fig. 1. — Les Bandeaux simples.



Fig. 2. — Bandeaux ondulés.



Fig. 3. — Bandeaux roulés.



Fig. 4. — Bandeaux bas.



Fig. 5. — Coiffure à la Diane.



Fig. 6. — Coiffure sans chignon.



Fig. 7. — Coiffure tombante.



Fig. 8. — Coiffure à chignon bas.



Fig. 9. — Coiffure à chignon bas (profil).



Fig. 10. — Coiffure pacieuse.



Fig. 11. — Coiffure au Nœud.



Fig. 12. — Coiffure en rouleaux.

# La Coiffure est un art

Elle a ses rythmes, ses harmonies

Si la forme du vêtement que nous portons nous est imposée par la tyrannie de la mode, nous avons beaucoup plus de liberté dans le choix de notre coiffure. Nous avons le droit d'y être nous-mêmes. Et vous grande ou petite ? mine ou forte ? brune ou blonde ? avez-vous les traits acérés ou fins ? réguliers ou capricieux ? Vous ne vous coiffez pas de même façon. C'est d'après le caractère de votre visage que vous composez votre coiffure. La plus jolie femme peut, à plaisir, gâter sa beauté, tandis que la moins privilégiée peut suppléer aux dons de la nature par un arrangement ingénieux.

### Les Bandeaux

Les bandeaux ondulés sont généralement plus seyants que les bandeaux droits, lianes, cochant le front et les oreilles. Pour se coiffer ainsi il faut un visage ovale et très régulier. Les bandeaux ondulés, dans leur aimable négligence, donnent à la physionomie un aspect jeune et frais et point "arrangé". Un visage un peu fort supportera très bien cette coiffure.

On peut séparer les bandeaux de trois façons : au milieu, sur le côté et de chaque côté des tempes.

Au milieu (comme fig. 1) la coiffure apparaît très nette. L'inconvénient de fatiguer un peu le crâne qui se découvre toujours au même endroit n'a pas lieu quand on sépare ses cheveux soit à droite soit à gauche : un bandeau étroit fait pendant à un bandeau large (fig. 2). Enfin, on peut aussi faire avec ses cheveux trois parts (voy. fig. 3). Celle de milieu est platée à la grande bonde enroulée, avançant sur le milieu du front. Les deux autres sont deux bandeaux très lâches désignant le visage et lui donnant un air éveillée. Cette coiffure convient à une physionomie efféminée, ayant des cheveux, non frisés, mais souples, conservant bien le pli qu'ils leur donne. Certains cheveux blonds ardents, plus jolis de couleur qu'abondants, peuvent profiter de cette manière qui fait valoir le peu que l'on a.

Les bandeaux donnent un aspect très différent au visage suivant qu'ils descendent plus ou moins bas. Les trois sortes de bandeaux que nous venons de décrire sont épa-

notées en largeur. Les bandeaux longs, au contraire, couvrant les oreilles, descendant dans le cou, supportant encore parfois bonnets, nattes ou parrures, allongent la figure indistinctement et peuvent la transformer complètement. En général cette coiffure (fig. 4) vieillit celle qui l'adopte. Ce chignon lourd et pesant pourrait faire un contraste avec un visage très fin, très régulier, un cou long et souple ; au contraire, il ne s'harmonise pas avec des traits épais et gras, tels que les montre la figure 4.

Pour ce qui est des bandeaux, et par conséquent de toutes les coiffures à raies, il faut retenir ceci : elles ne rejoignent jamais.

### Les Coiffures les plus seyantes

Les cheveux relevés à la chinoise, pourvu qu'ils ne soient pas tendus, mais au contraire lâches, un peu bouffants, donnent de la jeunesse, et sont un cadre harmonieux au visage.

Voyez la coiffure à la Diane (fig. 5). Toute la chevelure, d'une seule masse, est relevée à racine droite sur le sommet de la tête. C'est l'effet le plus naturel du chignon qui pose les cheveux en avant et qui forme le clois de la coiffure. Est-il rien de plus simple, de plus naturel ? Elle est seyante aux neuf dixièmes des femmes, sauf à celles qui, ayant trop peu de cheveux, voient toute l'aurole emporter la masse. Il n'en reste pas assez, ensuite, pour former le plus petit chignon. Pour celles-là, elles peuvent remédier à cet inconvénient en rassemblant en l'air, en une seule masse, le petit coiffeur, en le tournant en forme de queue, derrière, jusqu'à extinction ou plutôt disparition de la plus petite mèche. Ceci fait, le rouleau tend entier dans la queue. S'il reste encore quelques mèches ou bouclettes, cachez-les dans l'aurole formée par l'abandon de tout chignon (fig. 6).

Si, au contraire vous avez une opulente chevelure, si vous avez un visage un peu fort ou un peu gras, les jolies boudes pleines, vous supporterez très bien la coiffure tombante, et actuelle, avec les cheveux bouffants autour du visage, (fig. 7) retenus sur la nuque par un large poigne d'écaillé. Le soir, veusez y placer une seule grosse rose, faisant pendant aux bouclettes frisées qui sortent du chignon.

Dans la catégorie des coiffures à chignons bas, il en est d'un peu plus seyantes, s'alliant avec une tête jeune et fine, à l'air calme et doux. C'est celle que montre la figure 8, dont la figure 9 donne le profil

un peu longoureux. Dans le jour les cheveux ondulés sont relevés à dr. en bouffant Louis XV ; à g. ils descendent en bandeau sur le front. Cela fait une légère irrégularité qui s'ira bien à une jeune fille grande et blonde. Le soir, de menues guirlandes de roses de Noël, tombent du sommet de la tête dans les creux des ondulations.

Il y a aussi des coiffures plus précieuses, bien apprêtées, où pas un pli ne se dérange, où l'on sent les doigts du coiffeur savant ou de la femme de chambre patiente (fig. 10). Le chignon placé juste au milieu de la tête a peu de relief, les cheveux qui ombragent le front devant y sont méthodiquement arrangés. Certaines brunes piquantes ayant une mince chevelure la choisissent avec succès, en y ajoutant, comme le montre la figure 10, quelques frisées irrégulières sur le front.

Voici enfin deux genres de coiffures complètement différents, hors du convenu et de la banalité, n'imposant pas l'ondulation. L'une a les cheveux retenus en l'air (fig. 11), l'autre en bas (fig. 12).

Dans la première (fig. 11), les cheveux lianes sont arrangés d'une façon simple et précise. Le nœud qui en retient la totalité est fait avec les cheveux eux-mêmes. Et les poignes qui font bouffer autant que possible le tour de la chevelure sont circulairement placés. Une barrette droite, retient les quelques mèches folâtres et empêche en même temps le nœud du chignon de retomber.

Cette coiffure, ni haute, ni basse, est toujours à la mode. L'autre coiffure rappelle celle d'il y a un demi-siècle. Les cheveux ne sont séparés, ici, ni par des poignes, ni par un chignon, mais par une sorte de bouquet entourant le visage et formé par l'enroulement en cercle des cheveux sur eux-mêmes. Ce rouleau de cheveux vient se confondre, en bas, avec le chignon pour former une masse compacte et puissante. Une telle coiffure conviendra à une brune, aux traits acérés, vigoureux, énergique.

### A propos de serins.

Le Hanovre exporte chaque année pour 700.000 francs de serins aux Etats-Unis où l'on compte au moins cinq millions de ces petits chanteurs. Si l'on songe que chacun d'eux mange une dizaine de kilogrammes de graines par an, c'est une route de 37 millions que les Américains consacrent à la seule nourriture de leurs canaris.

## Lettres inédites de Condamnés Sous la révolution.

Bien des correspondances privées de contemporains de la Révolution française ont été imprimées ces derniers temps et beaucoup sont du plus haut intérêt. Malheureusement, les publications de ce genre rencontrent en général et assez justement l'un des deux reproches : ou bien de n'embrasser qu'une période trop peu étendue de l'histoire révolutionnaire ; ou bien, émanant de personnes toujours les mêmes, de tomber facilement dans la monotonie.

Ne pouvait-on, en réunissant et en groupant dans un ordre à la fois méthodique et chronologique ces correspondances de dates diverses et d'auteurs différents, éviter ces deux écueils et arriver à composer une sorte d'histoire de la Révolution d'après les lettres, qui fut variée, imprévue, heurtée, tourmentée comme la vie même pendant cette dramatique époque ? C'est ce qu'a essayé de faire M. Pierre de Valenciennes dans un livre qui a paru il y a quelques temps, sous le titre de : "Lettres d'Aristocrates" et le sous-titre explicatif de : "La Révolution racontée par des correspondances privées (1789-1794)".

Ces correspondances, presque toutes inédites, émanent pas de personnages "classés" et célèbres, et au contraire ont été choisies, comme à dessein, parmi celles de victimes obscures de la Révolution. Mais la plupart, en revanche, ont été écrites par des membres des classes dites privilégiées ; d'où le titre de l'ouvrage, et d'où pour ainsi dire son unité, car il forme comme une sorte d'histoire de la noblesse française racontée par elle-même pendant la Révolution.

Nous détachons des bonnes feuilles de ce livre trois lettres parmi les plus émouvantes qu'il contient. Ces trois lettres sont adressées aux leurs quelques heures seulement avant de marcher au supplice, par trois des victimes de cette conspiration de la Roberie, dont M. Lenoire a si pittoresquement raconté l'émouvante histoire. Et les noms de Mme de la Guyomarais, de Picot de Limoulan, et de Pontavice sont encore trop présents à la mémoire des lecteurs du "Marquis de la Roberie" pour qu'il soit nécessaire de s'attarder davantage à les leur présenter.

I. — De Mme de la Guyomarais à sa belle sœur et à ses filles, à Lamballe.

(Arch. nat., W 134.)  
Le Conciergerie, le 18 juin 1793.

Eh bien ! ma chère sœur et mes chères filles, votre dignité et vertueux père, votre tendre et meilleur ami sont condamnés à mourir la nuit prochaine pour un crime de conspiration, dont ni lui ni moi n'avions pas la plus légère connaissance. Un acte d'humanité suivi d'une imprudence dictée par le malheureux L... conduit nos têtes innocentes sur l'échafaud. Sans doute, mes chères enfants, que le divin Juge, qui nous attend, nous recevra dans ses bras paternels et permettra que nos larmes, pour être absous eux-mêmes un tribunal éternel, se repaissent sincèrement de la condamnation qu'ils viennent de prononcer. Quant à moi, et je crois pouvoir dire votre digne père, nous leur pardonnons bien sincèrement de nous fournir une occasion sûre d'arriver au ciel, notre patrie délaissée. Sans cet événement, peut être, qui est la gloire de martyre, moi peu de fervent et mon attachement aux misères de ce bas monde m'en auraient fermé l'entrée. Ah ! mes amis, que je serai donc heureux dans quelques heures ! Il ne me reste qu'un regret, c'est de vous laisser ainsi que vos frères dans la misère. Mais consolez-vous par votre résignation. Le souverain dispensateur des biens et des maux adouira vos chagrins ; les soins généraux de mon frère qu'il m'a promis pour toute ma famille vous soutiendront contre l'adversité ; enfin votre nomination aux décrets éternels, avec une vie pure, édifiante et la pratique continuelle de l'amour de Dieu et du prochain, vous donnera l'espoir de nous revoir dans le séjour à jamais heureux.

N'accordez à la nature que les regrets dont elle ne peut absolument se défendre. Notre bonheur doit vous consoler. Dites à nos amis adieux tout ce que l'amitié a de plus tendre. Nos adieux à nos chers domestiques. Il sera d' trois années de gage à la Saint-Michel prochain à une femme de chambre, la Tarlet. Je ne dois que l'année à tous les autres. Il n'est dû au jardinier François Perrin que 75 livres qu'il m'avait données à garder... Nous devons aussi à Josselin, marchand de Saint-Brieuc, 242 livres. C'est tout ce que je me rappelle devoir. La Tarlet n'a que 17 écus de gage, David autant, la Jeunesse 25, Farchon 15.

Je félicite, mes chères amies. Mon cœur et ma main sont glacés malgré moi. Je me repens de cette faiblesse, mais vous connaissez ma sensibilité. Si j'ai une jouissance en ce moment, c'est de finir en même temps que mon digne époux. Sa résignation m'enchante, et seulement ma faiblesse. Je vous embrasse pour la dernière fois et vais prié le Souverain Etre d'être votre protecteur et votre appui.

Votre infortunée mère et sœur,  
MICHAËL DE LA GUYOMARIS.

P. S. — Ne négligez pas les conseils ainsi que les bons exemples à vos malheureux frères. Leur cœur est dans l'amertume. Mais j'espère que leur conduite, ainsi que la vôtre, ne démentira jamais les peines honnêtes et vertueuses que nous vous avons données.

Mlle Joannin, de Rennes, nous a envoyé les 1800 livres qu'elle avait à nous pour payer nos avocats. Cherchez le billet et le lui faites adresser avec nos remerciements par le docteur Tabaret, son cousin.

II. — De M. Picot de Limoulan à ses filles, à Lamballe, par S. Drouot (Arch. nat., W 134.)

De la Conciergerie, le 18 juin, à 9 heures du matin, l'an 1793.

Je vous embrasse, mes chères enfants ; dites à vos frères et surtout à notre voyageur, lorsqu'il reviendra dans sa patrie, que je les ai aimés jusqu'à son dernier moment de sa vie. Je ne vous dis pas de prier pour moi. Bien sûr je serai plus heureux que vous. Si mes prières sont exaucées, vous serez heureuses et dans ce monde et dans l'autre. Consolée votre mère, soyez lui toujours soumise et ne songez jamais à moi que pour vous réjouir de la grâce que Dieu m'a faite de souffrir la mort pour lui.

Votre père qui vous aime tendrement.

PICOT DE LIMOULAN.  
III. — De M. de Pontavice à son père, à la Branche, près Saint-Brieuc en Côtes, par Fougères (Arch. nat., W 134.)

Du 18 mai (sic) [juin] 1793.

Je viens d'être condamné, mon bon et tendre père, à la mort, après avoir éprouvé quatre mois de prison. Je vous avais épargné jusqu'à ce moment et le peine que vous en avez causée m'a détourné. Mais il est de mon devoir aussi de vous faire part de cet événement fâcheux dès qu'il ne peut vous être caché. Je veux épargner cette douleur à ma malheureuse femme. Je vous demande pour elle, à titre de mes regrets, de vouloir bien venir à son secours dans tout ce qu'elle aura besoin. Je ne connais rien d'estimable comme elle : elle a droit à tous vos plus tendres sentiments. Elle mit au jour, le 26 mars, une fille qui fera une partie de sa consolation. Vos attentions et votre bon cœur me sont garantis que vous ferez le reste.

Ne me plaignez point. Je mourrai non coupable et sans reproches. Dans quelques heures, je serai parfaitement heureux. Les approches de la mort ne me sont point horribles ; les suites ne peuvent l'être. J'embrasse maman, ma sœur, ma tante. Je les quitte digne de leur estime et de leur amitié.

Veuillez bien déchirer les billets de l'argent que vous avez en la bonté de me prêter, et n'en point exiger le paiement de ma pauvre amie. Je pense que je ne demande point une injustice.

Adieu, mon digne père, mon tendre ami, que votre belle âme apprenne cet événement avec tout l'héroïsme dont elle est susceptible. Je suis avec respect votre fils.

LOUIS-ANNE PONTAVICE.



## FUNERAILLES DU DUC DE WELLINGTON.

Extrait de l'Abelle du 21 décembre 1892.

Voici, d'après les journaux anglais, les détails des plus saillants de cette cérémonie.

Un grand nombre de curieux ont passé la nuit, exposés à la pluie, près des horses-guards, afin d'être bien placés pour le cortège. Il n'y a pas eu de nuit pour ainsi dire à Londres. La circulation du public dans les rues a été continuée. Les arrangements de la police ont été parfaits. Sur le passage du char funéraire, toutes les têtes se sont découvertes. Un instant, près de la colonne du duc d'York la terre a cédé sous la pesanteur excessive du char et les roues s'étaient enfoncées, les chevaux ne pouvant faire mouvoir cette masse énorme. La police a procuré des cordes à l'aide desquelles on a pu sortir de ce mauvais pas. La reine, la princesse royale et le prince de Galles, s'étaient placés au balcon du centre du palais de Buckingham.

ham, et, lors que le char a passé. Sa Majesté s'est inclinée profondément émue, et elle a fait remarquer aux jeunes princesses et princesses la scène imposante et émouvante qui à ce moment se passait devant eux.

Dans la cathédrale, tous les assistants étaient en grand deuil, et le sombre aspect des 17 000 personnes admises avec des filets et toutes vêtues de noir, n'était interrompu que par les uniformes bleus et rouges des officiers des services de terre et de mer. Tout était fini dans la cathédrale à trois heures moins dix minutes. Les restes du défunt, le maréchal Arthur, duc de Wellington, chevalier de la Jarretière avaient été transportés hier soir, avec une escorte de cavalerie, de l'hôtel de Chelsea à la salle d'audience des horses-guards. Ce matin, à 7 heures, et demie, le Cortège s'est formé dans St James Park, et s'est dirigé par Constitution Hill, Piccadilly, St James Street, Pall Mall, Cockspur Street, Charing-Cross, le Strand et Temple-Bar, et rendu à la cathédrale de Saint-Paul dans l'ordre suivant. Six bataillons d'infanterie, neuf pièces d'artillerie de campagne en 3 escadrons de cavalerie, huit pièces d'artillerie à cheval.

Les troupes en marche et celles de garde pour assister les autorités civiles dans le maintien de l'ordre et prévenir les accidents, étaient commandées par le Major-général S. A. R. le duc de Cambridge. Les députations des corps et métiers, en voitures (les membres de la chambre des communes avaient leur places marquées à la cathédrale), la Landwehr de Wellesley, portée par le lieutenant-général lord Saltoun, S. A. R. le prince Albert, Bâttons d'Espagne, porté par le major-général duc d'Ossuna, en voiture de deuil et accompagné du colonel don Gabriel de Torres, et du colonel don Augustin Colvet y Lara ; — de Russie, porté par le général Gortchakoff, en voiture de deuil, accompagné du major-général comte Bekundroff et du lieutenant-colonel Tchernitzky ; — de Prusse, porté par le général-Comte de Nostitz, en voiture de deuil, accompagné du général de Scharnhorst et du lieutenant-général de Marson ; — de Portugal, porté par le maréchal duc de Terceira, en voiture de deuil, accompagné du lieutenant-général comte de Villareal et du major don Maduel de Sanza Continho ; — des Pays Bas, porté par le lieutenant-laron d'Omphal, en voiture de deuil, accompagné du capitaine Ge. ers Leuven et du lieutenant W. F. Tindal ; — d'Irlande, porté par le général Sir Hugh Halkett, en voiture de deuil, accompagné des colonels Poter et Maronholtz ; — d'Angleterre porté sur un coussin de velours noir en voiture de deuil, par le marquis d'Anglesey, accompagné du colonel duc de Richmond et du major-général le duc de Cleveland.

La couronne du défunt placée sur un coussin de velours noir ; M. Shaw Lefebvre ; les porteurs des coins du poêle, huit officiers généraux en voitures de deuil ; général vicomte Comberderry, général marquis de Londonderry, général Sir Peregrine Maitland, général vicomte Harding, lieutenant-général Sir Charles Napier, la musique des grenadiers garde ; le corps couvert d'un riche manteau de velours noir orné d'écussons et porté sur un char traîné par douze chevaux, portant des trophées et des ornements héraldiques ; la voiture de deuil du conducteur du deuil ; le duc de Wellington en manteau de deuil et accompagné de l'honorable M. William Wellesley, lord Charles Wellesley, et le rév. Gerald Welley ; le cheval du duc conduit par le groom du duc décédé ; les voitures particulières du duc décédé et du conducteur du deuil.

Six compagnies des grenadiers-gards étaient dans le cimetière de Saint-Paul et ont reçu le corps, les armes renversées. Quand le corps a été placé et le drap enlevé, la couronne a été placée sur le cercueil, avec le bâton de maréchal du duc décédé. Les bâtons étrangers ont été tenus pendant la cérémonie par les personnes déjà nommées qui, avec le marquis d'Anglesey, occupent des tabourets au pied du cercueil.

## Statue Colossale.

La statue équestre de Victor-Emmanuel Ier, œuvre de M. Chioldi, qu'on est en train de monter, en Italie, sera érigée à Rome en septembre et inaugurée en 1911 à l'occasion du cinquantième de l'Unité Italienne. Elle pèsera cinquante tonnes, nécessitera la fonte de 170 canons et reviendra à 100 000 francs. Le socle seul pèsera 160 kilogs et mesurera 4 m. 25 de haut. La tête du roi pèse 1,235 kilogs. Enfin 30 personnes ont pu prendre part à une solennité dans le ventre du cheval.